



RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 80177

Numéro SIREN : 420 927 311

Nom ou dénomination : A.A.A.C MONTALBAN Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes Audit Ales Assistance Conseil MONTALBAN

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2016 sous le numéro de dépôt A2016/000737

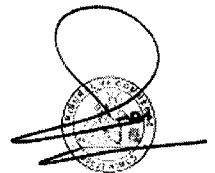
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
NÎMES



963516

Dénomination : A.A.A.C MONTALBAN Société d'Expertise
Comptable et de Commissariat aux Comptes
Audit Ales Assistance Conseil MONTALBAN
Adresse : 7 bis rue Antoine de Saint Exupéry 30100 Ales -
FRANCE-
n° de gestion : 1998B80177
n° d'identification : 420 927 311
n° de dépôt : A2016/000737
Date du dépôt : 22/01/2016

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
27/11/2015



963516

CLAUDE LABARRIERE

*Sciences Economiques – DIJON
Expert-Comptable Diplômé Inscrit*

*au tableau de l'Ordre de
Bourgogne – Franche-Comté
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de PARIS*

02Ter, Route de Sauvigny
89200 AVALLON

Tél. : 03.86.34.43.00

Fax : 03.86.34.29.75

Mail : cc.cabinet-labarriere@orange.fr

FR 83 339 671 455 00014

APE 6920Z

REÇU 22 JAN. 2016

98370177

237

A.A.A.C MONTALBAN

SARL au capital de 6860.21 euros

R.C.S. NIMES : 490 927 311

07 Bis, Rue de SAINT EXUPERY

30100 - ALES

**RAPPORT DU COMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA
TRANSFORMATION**

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE



Membre d'une Association Agréée par l'Administration Fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom. « En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement de 40 Euros. »

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social :

- | | |
|---|---------------|
| - <u>Au 30/09/2015</u> : capitaux propres | 121 646 euros |
| - <u>Au 30/09/2015</u> : capital social | 6 860 euros |

J'ai également mis en œuvre des diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation. La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante :

- Le chiffre d'affaires était de 164 339- euros du 01/10/2013 au 30/09/2014, contre 195 906- euros pour l'exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015.

- Le résultat bénéficiaire était de 24 608- euros du 01/10/2013 au 30/06/2014, contre 28 420- euros pour l'exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015.

- Les créances-clients sont de 56 720- euros au 30/09/2015 contre 40981- euros au 30/09/2014.

- Les disponibilités au 30/09/2015 se chiffrent à 157 240- euros contre 121 171- euros au 30/09/2014.

- Les autres créances au 30/09/2015 s'élèvent à 13 669- euros contre 10 284- euros au 30/09/2014.

- Les charges constatées d'avance au 30/09/2015 sont de 0- euro contre 1050- euros au 30/09/2014.

- Le compte courant d'associé au 30/09/2015 est de 13 620- euros contre 6 307- euros au 30/09/2014.

- La provision pour pertes et charges est de 4507-€ au 30/09/2015 contre 5901- € au 30/09/2014.

- Les dettes fournisseurs au 30/09/2015 se chiffrent à 78 160- euros contre 57 060- euros au 30/09/2014.

- Les autres dettes (fiscales, sociales) se chiffrent à 36 846- euros au 30/09/2015 contre 30 121- euros au 30/09/2014.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Claude LABARRIERE

AVALLON, le 27 Novembre 2015.

Claude LABARRIERE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

CLAUDE LABARRIERE

Sciences Economiques – DIJON
Expert-Comptable Diplômé Inscrit
au tableau de l'Ordre de
Bourgogne – Franche-Comté
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de PARIS
02Ter, Route de Sauvigny
89200 AVALLON

Tél. : 03.86.34.43.00

Fax : 03.86.34.29.75

Mail : ec.cabinet-labarriere@orange.fr

FR 83 339 671 455 00014
APE 6920Z

« A.A.A.C MONTALBAN »

SARL au capital de 6860.21 euros
07 Bis, Rue de SAINT EXUPERY
(30100) ALES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR **LA TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 19 novembre 2015, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;
- à constater l'absence d'avantage particulier ;

Mes travaux ont été menés sur la base du bilan fiscal établi au 30 septembre 2015. J'ai également apprécié l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

.../...

